

# Communiqué de presse



Clermont-Ferrand, le 4 mai 2023

## L'Urssaf Auvergne soutient les entreprises impactées par les travaux dans la métropole clermontoise.

**Les travaux préparatoires du projet Inspire et les travaux sur les réseaux de chaleur urbain impactent le quotidien de nombreux citoyens et entreprises de la métropole clermontoise.**

L'Urssaf Auvergne reste mobilisée auprès des commerçants, artisans, professions libérales mais aussi des employeurs qui subissent une baisse d'activité liée à ces différents chantiers.

Concrètement, différents dispositifs permettent de mieux accompagner les chefs d'entreprise en cas de difficultés pour payer les cotisations suite à un problème de trésorerie.

Les employeurs et les travailleurs indépendants qui rencontrent les difficultés pour payer leurs cotisations sociales sont invités de prendre contact avec leur Urssaf via leur compte en ligne ou par téléphone pour mettre en place une solution individualisée, adaptée à leur situation (délais de paiement, rééchelonnement d'un échéancier en cours, adaptation du revenu du calcul des cotisations...)

Les travailleurs indépendants impactés par les travaux ont aussi la possibilité de solliciter une aide financée par le budget d'action sociale du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (CPSTI). Cette aide peut prendre la forme d'une prise en charge de tout ou partie des cotisations et contributions sociales dues mais également d'une aide financière exceptionnelle.

Contact presse : [communication.auvergne@urssaf.fr](mailto:communication.auvergne@urssaf.fr)

### L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.